

RECENSION PARUE DANS DIFFERENTES ASSOCIATIONS D'ANCIENS
D'AFRIQUE et, notamment : 'CONGORUDI' (Bulletin des vétérans coloniaux) et
'UROME' (Union royale belge pour les pays d'outre-mer)

' de Paris à Cebu, parcours du combattant' : Il y a quelques mois, je recevais de Jean-Claude PANIS, résidant dans l'île de Cebu (Philippines), où il avait déposé son sac le 10 avril 1994, le récit de toutes ses aventures depuis son entrée à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer, à Anvers, début septembre 1949. Issu de la 29 promotion, (Georges Grenfell), il s'embarquait, le 21 décembre 1953 pour le Congo Belge. Le sort l'avait désigné pour le territoire de Lubefu (Kasaï), selon lui, l'un des plus déshérités de la colonie. Débutant alors une carrière coloniale qui ne devait durer que six années et six mois et qu'il présente sous le titre général " Il était une fois..." en huit chapitres intitulés respectivement : 'La grande illusion', 'La vérité toute nue', 'Les paysannats de Papa', 'La révolte de Batetela n'a pas eu lieu', 'Intermède', 'Changement de décor', 'Héros et Martyrs' et 'La clef sous la porte'.

En une soixantaine de pages qui fourmillent d'anecdotes illustrant à merveille toutes les situations, des plus sérieuses aux plus comiques, dans lesquelles se sont trouvés les administrateurs de territoire, au fil de leur carrière, l'auteur révèle l'importance de leur action et la qualité de leurs interventions.

"Le territorial exerce des fonctions ingrates, multiples, absorbantes et délicates; des fonctions où il engage et son temps et sa personne; des fonctions qui requièrent non seulement l'intelligence et la capacité professionnelle, mais aussi l'énergie sans défaillance, l'amour du métier, l'étude et la compréhension du milieu indigène, le sens de la justice et la perspicacité, la patience et la diplomatie. Sa tâche est d'autant plus écrasante qu'il doit faire face à des obligations illimitées, sans commune mesure avec ce qu'on peut attendre d'un seul homme. L'effectif de la Territoriale, Administrateurs diplômés d'université et agents territoriaux, avant 1960, n'alla guère au-delà d'un millier pour un territoire quatre-vingt fois plus grand que la Belgique. Chacun de ces 117 territoires couvrait en moyenne les deux tiers de la surface de la Métropole ; un bon nombre dépassait de loin les 30.000 kilomètres carrés belges.

L'auteur conclut : "Si ma carrière coloniale fut courte, elle n'en a pas moins représenté pour moi l'idéal auquel j'aspirais et vers lequel, malgré les années passées, je me retourne avec nostalgie. Comme des millions de mes contemporains sortis meurtris de la guerre, j'avais trouvé à la Colonie un nouveau sens à la vie".

La première partie de son ouvrage est bien entendu qualifiée de "Grande illusion" et la seconde qu'il intitule "L'enfer pavé de bonnes intentions" est la narration très détaillée de toutes ses activités de coopération, d'abord en Afrique centrale pour la Miba et la Sorca, ensuite en Colombie en qualité de professeur à la 'Escuela Superior de Administración Pública' ainsi qu'au Venezuela et, plus tard, en qualité de 'conseiller en réforme administrative' au Surinam et en Guyane, puis 'Industrial development Officer' pour l'ONUDI au Zaïre, au Burundi et au Sénégal. Dans le courant de l'année 1974, il est

engagé par la CEA (Commission Economique pour l'Afrique) dont le siège est à Addis-Abeba.

En 1978, repris par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, Jean-Claude Panis est envoyé dans les Antilles, la Trinité, la Barbade, la Jamaïque et Antigua. Ensuite, c'est un retour en Afrique centrale puis des séjours dans l'île de Madagascar, les Comores, l'île Maurice et les Seychelles.

Ce fut ensuite la période qu'il a qualifié de 'Traversée du désert' suivie d'un long séjour au Soudan pour le compte de la 'Sudan Rural Development Company', ensuite un séjour à Brazzaville au service de l'ONUDI-PNUD, puis la découverte de l'Indonésie et du Timor oriental pour atteindre les Philippines et l'installation définitive à Cebu où il coule des jours heureux auprès de sa compagne, mère de deux enfants.

La conclusion de son récit captivant est directe : 'L'expérience de la vie errante d'expert international m'a démontré que rien, à ce jour, n'a pu combler le vide laissé par la disparition de l'administration coloniale, en dépit de son imperfection. Tout comme il m'a fallu assister impuissant à la désintégration de notre Colonie, je suis devenu témoin de l'inanité de tentatives d'aide au développement, aussi bien en Afrique noire que dans le reste du monde. Il est hélas bien difficile de changer les mentalités. L'endémie du sous-développement serait-elle une incurable maladie ? De bonnes intentions, ni même des aides matérielles substantielles, ne suffisent à vaincre l'inertie. Le cercle vicieux du sous-développement reste, en effet, impossible à rompre aussi longtemps que ses bénéficiaires continueront d'attendre tout d'une assistance extérieure impossible à digérer faute de structures appropriées. Si, dès le 19^{ème} siècle, le Japon sortit du Moyen-âge pour entrer dans l'ère industrielle, c'est grâce à l'impulsion donnée par son empereur Meiji Tenno suivi dans l'exécution par les grande familles encore aujourd'hui à la tête du pays. Au 21^{ème}, des pays, comme la Chine ou l'Inde ont, à leur tour et à leur façon, emboîté le pas, par eux-mêmes. Les résultats sont stupéfiants ! 'J'ai toujours rêvé d'appeler à la vie les pays endormis, de leur révéler leur propre richesse, de leur donner le grand souffle'. Paroles du Maréchal Liautey qui soulevaient mon enthousiasme à la veille de mon départ pour l'Afrique. Ce rêve est resté, en ce qui me concerne, inaccompli car je n'ai jamais fait que prêcher dans le désert. Mais comme disait Voltaire, 'il faut cultiver son jardin,... '

(Sé) José Clément

Nos amis qui souhaiteraient obtenir cet ouvrage, à la fois tonique et émouvant, peuvent s'adresser à :

'Mémoires du Congo Asbl'
Chaussée de Vleurgate, 82
1050 Bruxelles

en versant, à leur compte ING : 310-1773520-58 IBAN : BE 95 3101 7735 2058
BIC : BBRUBEBB

le montant de dix Euros plus deux Euros pour frais d'envoi.